

Attestation n° 002I

émise le : 4 juin 2024

valable jusqu'au : 4 juin 2026

selon le dossier technique n° FPF/003-5ac2

L'entreprise soussignée,

## SAS BOUILLON - ZA des Chauffours - 62710 COURRIERES

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

### ☐ Qualité technique :


- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

### ☐ Qualité environnementale :

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur [www.de-baie.fr](http://www.de-baie.fr) les indicateurs influents avec
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME
  - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
  - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
  - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



### ☐ Qualité sociétale :

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculosquelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

### ☐ Qualité de service :

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

## Pour sa gamme : RECOUVREMENT 58, 68, 78, 88

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	1895 x 800	PF1	1895 x 800
	OF2	1895 x 1600	PF2	1895 x 1600
Oscillo-battants	FOB1	1895 x 800	PFOB1	1895 x 800
	FOB2	1895 x 1600	PFOB2	1895 x 1600
Châssis fixes	CF	600 x 1600		

(\*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Gamme (Nom commercial) et variantes associées	RECOUVREMENT 58	RECOUVREMENT 68	RECOUVREMENT 78	RECOUVREMENT 88
Essences de bois	<b>Chêne Européen - Quercus Robur et Quercus Petraea et Chêne US - Quercus Alba, Mélèze de Sibérie</b> : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté <b>Sipo</b> : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté et bois massif (*) <b>Sapelli</b> : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté et bois massif (*)			
Système de finition (Fi)	Non évalué			
Epaisseur ouvrants	58 mm	68 mm	78 mm	88 mm
Epaisseur dormants	58 mm	68 mm	78 mm	88 mm
Liaison ouvrant - dormant	A recouvrement en jeu de 12 mm 1 barrières d'étanchéité : joint central sur ouvrant En option : 2 <sup>nd</sup> profilé d'étanchéité sur le recouvrement intérieur de l'ouvrant			
Epaisseur max des vitrages	26 mm	36 mm	46 mm	56 mm
Particularités	Pièce d'appui et seuil en bois, rejet d'eau bois sur TB entièrement vitrée ou avec panneaux de soubassement			

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	<b>Chêne Européen, Chêne Blanc US, Sapelli, Mélèze de Sibérie et Sipo purgés d'aubier</b> : produits certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	<b>Chêne Européen (Quercus Robur et Quercus Petraea), Chêne Blanc US (Quercus Alba), Sipo, Mélèze de Sibérie, Sapelli de Mv &gt; 640kg/m<sup>3</sup> (toutes les essences sont purgées d'aubier)</b> : essences de bois, purgé d'aubier, naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier.	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA (cf URL <a href="http://goa.gl/4ZvKtt">goa.gl/4ZvKtt</a> ) ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

### Performances Acoustiques – Indice $R_{A,tr}$ et $R_w(C, C_{tr})$

PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L),

en Moabi, avec seuil aluminium 42 mm, et panneau de soubassement (2 faces bois 6 mm+ mousse PU 10 mm)

$R_{A,tr} = 29 \text{ dB}$ -  $R_w(C, C_{tr}) = 33 (-1 ; -4)$

Vitrage 4 / 14 Arg / 4 FE

Rapport d'essais FCBA N° 03/PC/PHY/42/1

$R_{A,tr} = 33 \text{ dB}$  -  $R_w(C, C_{tr}) = 36 (-1 ; -3)$

Vitrage 10 / 8 Arg / 4 FE

Rapport d'essais FCBA N° 03/PC/PHY/42/2

## Performances

selon NF EN 14 351-1+A2

Air, Eau, Vent	<b>A*4 E*7B V*C3</b> - rapport d'essai FCBA n°403/22/0074/A-1-V1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	<b>Classe 2</b> - rapport d'essai FCBA n°403/22/0074/A-1-V1
Forces de manœuvres	<b>Classe 1</b> - rapport d'essai FCBA n°403/22/0074/A-1-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	<b>Satisfaisant, 350 N</b> - rapport d'essai FCBA n°403/22/0074/A-1-V1
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	<b>Satisfaisant</b> - rapport d'essai FCBA n°403/22/0074/A-1-V1
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	<i>Non évalué</i>

## Performances thermo-optiques $U_w$ / $S^c_w$ / $TL_w$

ci-dessous sont présentés des exemples de performances des rapports de calcul réf. FCBA IBC/2022.030

Performance du vitrage Intercalaire : <b>Tgi spacer</b>	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)			Porte-fenêtre 2 vtx Seuil alu Entièrement vitré 2,18 x 1,53 m (H x L)			Porte-fenêtre 2 vtx Seuil alu et soubassement 2,18 x 1,53 m (H x L)		
	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,16$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,16$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,16$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)
$U_g = 1,0$ W/(m².K) $S_g$ de 52% et $\alpha=0,4$ $TL_g$ de 72%	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,5$
	$S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,45$			$S^c_w = 0,32$ $TL_w = 0,43$			$S^c_w = 0,28$ $TL_w = 0,37$		
$U_g = 1,1$ W/(m².K) $S_g$ de 65% et $\alpha=0,4$ $TL_g$ de 82%	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,5$	$U_w = 1,5$
	$S^c_w = 0,43$ $TL_w = 0,51$			$S^c_w = 0,46$ $TL_w = 0,49$			$S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,42$		

$U_w$  exprimé en W/(m².K)

**Nota :** cette attestation présente 4 épaisseurs de bois possibles : 58, 68, 78 et 88 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermos optiques n'a été réalisée pour le 68, 78 et 88 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme Recouvrement en 58 mm peuvent être étendues à la gamme en 68, 78 et en 88 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **4 juin 2022** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.fenestresbois21.com](http://www.fenestresbois21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire